

Témoignage de mon frère Bernard

Paru dans le supplément de « Le Mans notre ville »

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la libération des camps

Les familles mancelles vont le plus souvent possible sur le quai A de la gare du Mans. C'est là qu'arrivent tous les trains des rapatriés d'Allemagne. Elles souhaitent avoir des nouvelles, questionnent les gens de retour, les bénévoles. Chacun garde l'infime espérance d'apercevoir celle ou celui tant désiré(e).

Quand tout ira bien, je retournerai en France.

Mais c'est aussi sur ce quai qu'apparaît la dure réalité des camps de concentration.

En 8 mai 1945, je suis en France avec des amis. On m'a dit que les camps de concentration sont vides. Je suis allé à la gare du Mans. Je découvre ainsi les camps de la mort.

Bernard Havard, fils de François Havard, matricule 66 727

François Havard a d'abord été interné à Chateaubriant, comme communiste, le 15 juillet 1941. Finalement libéré, il résiste dans les FTPF (Francs-tireurs et partisans français), mais il est arrêté le 7 mars 1943. Il est déporté à Sachsenhausen, le 10 mai 1943, puis à Dachau, où il décède le 13 mars 1945.

Nous sommes le 8 mai 1945, la guerre est finie. Partout c'est la joie. Chez nous, c'est l'attente, l'inquiétude. Papa reviendra-t-il ? Il est dans un camp en Allemagne, depuis un an, à Oranienburg. Depuis ? Ce 8 mai, des camarades d'école viennent me chercher. Nous allons place Thiers, devant le bureau de tabac de Monsieur Vaillant, d'où le discours du général de Gaulle est retransmis. Une foule nombreuse est là. Nous écoutons le général, mais une conversation m'intrigue :

"Il y aurait, en gare, un train avec des prisonniers gravement malades".

Je me précipite vers la gare. Seul, j'entre par la grille, en face la rue

Paul-Ligneul. Un train stationne au quai A. La Croix Rouge, du personnel médical, des ambulances sont là.

Je suis stupéfait, paralysé par la vue de ces hommes, de ces femmes en habits rayés, le visage décharné, jaune, se déplaçant avec peine.

Dans les voitures, de véritables squelettes attendent. Des dames les réconfortent en leur donnant boissons et gâteaux. Je découvre ainsi les camps de la mort.

Rapidement, je quitte la gare et retourne à la maison. Avenue de Pontlieue, je croise un camion militaire avec des prisonniers allemands. Je les insulte : « sales boches ! ». Je suis persuadé que mon père ne reviendra pas.

IL est mort à Dachau en mars 1945.

Le quai A de la gare du Mans, le 8 mai 1945, un souvenir qui ne m'a jamais lâché.

Procès de Nuremberg

Déposition de Franz Blaha, médecin à Dachau (extrait)

A propos

- des expériences médicales
- du fonctionnement des fours crématoires

Question. Docteur, avez-vous connaissance d'expériences de prélèvements effectués sur des prisonniers malades atteints de phlegmons ressemblant à la gangrène, prélèvements injectés à des personnes saines afin de reproduire cette maladie ?

Réponse . *Oui, j'ai connaissance de l'existence de tels cas quand Dr BABOR et SCHUTZ pratiquaient ces expériences. Ces pratiques étaient facilitées par des prêtres qui fournissaient des patients.*

Q. Est-ce que vous, vous savez si oui ou non ces expériences ont été commandées par HIMMLER lui-même ou par une quelconque autre personne inconnue, de Munich, qui venait de temps en temps ?

R. *Oui, ça je le sais. C'était un homme inconnu, de Munich, qui venait chercher chaque semaine le rapport des expériences déjà effectuées, et qui, à cette époque, donnait des ordres pour d'autres nouvelles expériences à faire dans la semaine suivante.*

Q. Quel genre d'expériences cette personne a-t-elle officiellement demandées ?

R. *Je n'ai jamais vu ses demandes ni même entendu cet individu quand il les donnait, mais je sais que toutes ses demandes étaient en rapport avec l'infection provoquée par les phlegmons (septicémie). Sous ses ordres, différents traitements étaient donnés aux prisonniers atteints de septicémie afin de déterminer quel traitement serait le plus efficace.*

Q. Docteur, je vous montre un document sur lequel est noté Exhibit "M" et je vous demanderai si vous pouvez l'identifier.

R. *C'est un plan du camp de concentration de Dachau.*

Q. Regardez Exhibit "M" de très près et révélez ce que vous pouvez en dire quant à son exactitude.

R. A ce que j'en vois, ce plan est tout à fait exact.

Q. Voudrez-vous bien Docteur, repérer sur ce plan ce qu'on appelle le camp intérieur et me le montrer.

R. (le témoin montre et indique l'endroit)

("Il manque une partie de la déposition à cet endroit")

2/4

Q. Voulez-vous bien relater ce que vous avez vu à ce moment-là ?

R. J'ai constaté que deux prisonniers étaient morts, deux étaient inconscients et trois autres, en position assise, étaient toujours en vie. Ces trois derniers prisonniers étaient encore capables de s'exprimer. Je n'ai pas pu poser de questions à propos de ces trois prisonniers en raison du fait que je devais travailler sous la surveillance du SS Docteur Rauscher. Dr Rauscher m'a envoyé à la chambre à gaz parce qu'il avait peur d'y aller lui-même. La seule auscultation que j'ai eu à faire était de déterminer si les prisonniers étaient morts. Qu'est-il arrivé, après mon départ, à ceux qui étaient encore en vie, ça je l'ignore.

Q. D'après vos connaissances de quel type de gaz se servait-on dans cette chambre à ce moment précis ?

R. Je ne sais pas puisqu'on ne me l'a pas dit mais le gaz avait un goût et une odeur douçâtres qui faisait quelque peu à du chlore.

Q. Portiez-vous un masque quand vous êtes entré dans la chambre ?

R. Non.

Q. La pièce avait-elle été aérée avant votre entrée ?

R. *Oui*

Q. Vous a-t-on donné une quelconque explication au fait que, seuls deux de ces prisonniers étaient morts, deux autres étaient inconscients et trois autres en vie ?

R. *Oui, c'était probablement parce qu'on n'en était qu'au début de l'étape expérimentale du processus de gazage et, à ce stade-là, ils n'utilisaient que des doses minimum de gaz pour déterminer la quantité nécessaire pour provoquer la mort.*

Q. Avez-vous remarqué, d'un point de vue médical, quelque chose de particulier à propos de ces deux corps dans la chambre à gaz ?

R. *Oui. Ils avaient de la bave à la bouche, leur peau était de couleur rouge bleuâtre très marqué.*

Q. Pensez-vous que le gaz utilisé aurait pu être du cyanure ?

R. *Non parce que si le gaz avait été du cyanure, tous les sept auraient été morts et leur peau aurait été d'un rose écarlate brillant, phénomène observé après empoisonnement au cyanure.*

Q. A votre avis, le gaz aurait-il pu être du chlore ou un dérivé du chlore ?

R. *Oui, ç'aurait pu être un mélange de chlore avec un autre gaz.*

Q. Dans quel état étaient les prisonniers conscients et en position assise quand vous êtes entré dans la chambre ?

R. *Ils étaient pâles, la peau moite de sueur mais ils ne montraient aucun signe évident de toux ou de larmes.*

Q. Savez-vous qui étaient les sept prisonniers, étaient-ils de race ou de nationalité particulière ?

R. Non. C'étaient des civils portant des sous-vêtements et des pantalons civils, et ils ne portaient pas de veste, aucun signe distinctif de prisonniers n'apparaissait. L'usage a toujours été de changer les vêtements des prisonniers condamnés à mourir d'une façon ou d'une autre, en leur ôtant leurs vêtements de prisonniers pour les remplacer par des vêtements civils, juste avant l'exécution.

Q. Est-ce que Dr Rauscher ou qui que ce soit d'autre vous a dit quoi que ce soit à propos de ce qui était arrivé aux prisonniers dans la chambre ?

R. Non. Dr Rauscher est venu me chercher en voiture et il m'a conduit au four crématoire sans prononcer un seul mot. Quand nous sommes arrivés à la chambre, il m'a dit d'entrer, d'examiner les hommes et de lui faire un rapport de leur état.

Q. Y avait-il dans cette chambre, des indices quelconques montrant que les vêtements ou les couvertures avaient été désinfectés ?

A. Non, quand je suis entré, la pièce était parfaitement propre mais pas les prisonniers.

Q. A votre avis en tant que physicien et homme du monde médical, les deux corps que vous avez trouvés dans la chambre avaient-ils été gazés ?

R. Oui, j'en suis persuadé en raison des expérimentations antérieures effectuées dans la vie civile et pour avoir observé et traité des patients

gazés. J'ai vu trois catégories d'individus dans cette pièce. La première était ceux qui étaient à demi conscients, la seconde catégorie, ceux qui étaient inconscients et la troisième catégorie était ceux qui étaient morts. Ces morts avaient de la bave à la bouche la peau montrait une forte coloration bleuâtre et leur visage était légèrement bouffi. Le pouls de ceux qui étaient inconscients était lent, faible, en moyenne 50 pulsations à la minute. Le pouls de ceux qui étaient conscients était lent aussi, en moyenne 60 pulsations à la minute.

Q. Avez-vous eu, directement ou indirectement connaissance d'autres épisodes ultérieurs de gazage qui ont eu lieu dans cette chambre ?

R. Non, je sais seulement, par ouïe dire mais pas directement, que des exécutions par gaz ont eu lieu. Par contre j'ai connaissance de nombreux incidents pendant lesquels certaines chambres d'hôpitaux pour malades mentaux étaient vidées de leurs patients et j'ai vu ces malades transférés vers la zone des fours crématoires. A ma connaissance ces malades ne revenaient pas dans leur hôpital. Des autorisations de sortie étaient fournies pour ces malades qu'on sortait de l'hôpital.

Q. Avez-vous connu certains de ces malades mentaux qui ont été emmenés dans la zone des fours crématoires ?

R. Oui.

Q. A votre connaissance, est-il arrivé que ces patients reviennent à l'hôpital ou qu'ils aient été vus dans la zone du camp ?

R. Non.

Q. A quel moment avez-vous constaté que des malades mentaux étaient emmenés aux fours crématoires ?

R. A la fois avant et après les épisodes que je viens de relater, épisodes pendant lesquels j'ai vu sept individus gazés. Cependant, ceux emmenés avant cet épisode que j'ai observé, ont subi des injections et ceux emmenés après cet épisode n'ont pas eu d'injections intraveineuses.

Témoignage remis à 9h30 le 18 mai 1945.

FRANZ BLAHA

Attesté (signature) DAVID CHAVEZ, R, Colonel, AGD, Inspecteur-Chercheur.

J'ai certifié que le témoignage ci-dessus a été transcrit au témoin dans sa propre langue, avant que sa signature (ci-dessus) n'apparaisse.

MINISTÈRE DES PRISONNIERS
DÉPORTÉS & RÉFUGIÉS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 22 AOÛT 1945

DIRECTION DE LA CAPTIVITÉ

Sous-Direction des Fichiers
et Statistiques

A.B.F. 509 R. IT/MN
2^e bureau
02085

175362

Madame HAVARD

14, rue de l'Isère

LE MANS

----- (Sarthe)

Madame,

Comme suite à votre demande de renseignements, nous avons le regret de vous informer que Monsieur HAVARD François, né le 13/5/1899, serait décédé au camp de DACHAU le 13/5/45 - matricule 80.371 -

Toutefois, ces renseignements ne sauraient cependant dans l'état actuel tenir lieu d'attestation officielle.

Des recherches seront effectuées par nos Services pour authentifier ces renseignements et aboutir à la délivrance d'un acte officiel de décès s'ils s'avèrent exacts.

Etant donné les difficultés qui se présentent nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre textes informatifs et tous recoupements que vous pourriez obtenir ultérieurement.

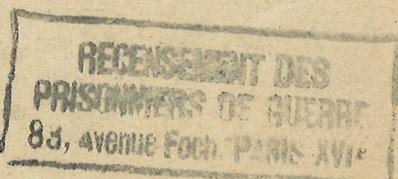
Veuillez agréer Madame, avec toutes nos condoléances, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Sous-Directeur
des Fichiers et Statistiques

Le Sous-Chef du 2^e bureau

CH. SCHENK

Ch. Schenk



COMITE CHEMINOT D'ENTR'AIDE
en faveur des Prisonniers de Guerre
et de leurs Familles
88, rue Saint-Lazare

PARIS -

Monsieur

Flavard.

La S.N.C.F. a voulu marquer l'intérêt qu'elle portait à ses Agents Prisonniers et Déportés en versant 1.500 frs à votre Pécule.

Vos Collègues Cheminots ont tenu à s'associer à ce geste et sont heureux de vous remettre 3.000 frs représentant un abandon de salaire ou des heures supplémentaires de travail faits à votre intention.

LE COMITE D'ENTR'AIDE,

Subscription en faveur du Camarade Havaert -

Portier	30 ^{rs}
De Grandhomme	10 ^{rs} 10 ^{rs}
Neuvel	5.00
Guy	10.
Robroux	5.00
Wotter	5.00
Jean (Charbonnier)	5 ^{rs}
Blain	5 ^{rs}
Roche	5 ^{rs}
Le Cley	10.
Thomasson	10 ^{rs}
Briand	5 ^{rs}
{ Rigoulet Duvet a femme Harais }	5 ^{rs}
	5 ^{rs}
	5 ^{rs}
Guillamot	10 ^{rs}
Bernard	10 ^{rs}
Leroux	10 ^{rs}

à Reporter = 153^{rs}

A Remettre à Portier
 Report = 153^{rs}
 J. Puy. 10 francs
 Grat. 10^{rs}

Total = 173^{rs}

équipe
 Charbon
 Muet

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

EXPLOITATION

Jersailles Chantiers le 25 Avril 1948.

Madame Havard
14 Rue de S. Yves, Le Mans.

Madame.

Dans le but de vous adresser quelques
pièces, offertes gratuitement par
"Résistance Fer" aux enfants victimes du
nazisme, nous vous serions obligée de
nous faire connaître, votre adresse
actuelle.

Avec nos remerciements, veuillez agréer
Madame, l'expression de notre entière
considération.

Le Président

Le Secrétaire



P.S. Toute correspondance est à adresser
à M. Barcheteau, chef de Gare à
Jersailles Chantiers.

MINISTÈRE DES PRISONNIERS
DÉPORTÉS & RÉFUGIÉS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 22 AOÛT 1945

DIRECTION DE LA CAPTIVITÉ

Sous-Direction des Fichiers
et Statistiques

A.B.F. 509 R. IT/MN
2^e bureau
02085

175362

Madame HAVARD

14, rue de l'Isère

LE MANS

----- (Sarthe)

Madame,

Comme suite à votre demande de renseignements, nous avons le regret de vous informer que Monsieur HAVARD François, né le 13/5/1899, serait décédé au camp de DACHAU le 13/3/45 - matricule 80.371 -

Toutefois, ces renseignements ne sauraient cependant dans l'état actuel tenir lieu d'attestation officielle.

Des recherches seront effectuées par nos Services pour authentifier ces renseignements et aboutir à la délivrance d'un acte officiel de décès s'ils s'avèrent exacts.

Etant donné les difficultés qui se présentent nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre toutes informations et tous recoupements que vous pourriez obtenir ultérieurement.

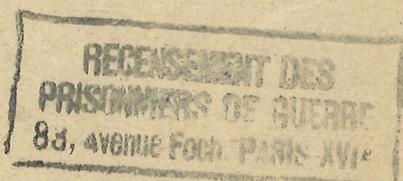
Veuillez agréer Madame, avec toutes nos condoléances, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Sous-Directeur
des Fichiers et Statistiques

Le Sous-Chef du 2^e bureau

CH. SCHENK

Ch. Schenk



Mon cher François Lc13 - juin 45

Étant renté depuis le 30 mai de Dachau, je
m'empresse de t'écrire et je suis impatient de
savoir de tes nouvelles. Depuis octobre que je
t'ai quitté à Augsburg je n'ai plus eu de
tes nouvelles, il paraît que tu étais à l'hôpital
au mois de mars dernier à Dachau -

Empresse toi de m'écrire si tu es renté
je ne t'en dis pas plus long, je suis
tellement nerveux je serais content si
tu n'étais pas revenu -

Au plaisir de te lire ton ami
qui t'embrasse comme un père

Rémy

Rémy Tenen

6 rue du Soleil

Oléron St Marie (B¹¹⁴ p^{en})

Lettres et Témoignages de Camarades Déportés

Reçus après la libération du camp de Dachau le 29 avril 1945

Attestations de Camarades Résistants

(appartenance à la résistance)

MINISTÈRE
DES

Paris, le 26 AVRIL 1946
76, avenue Foch

26 AVRIL 1946

~~PRISONNIERS DE GUERRE~~
~~DÉPORTÉS ET RÉFUGIÉS~~
ANCIENS COMBATTANTS &
VICTIMES DE LA GUERRE

DIRECTION DU BUREAU NATIONAL DES RECHERCHES pour le SERVICE DES FICHIERS

66-----
Sous-Direction de la Documentation

ABD 7 N° 1448
OJ/GM

MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
88, Avenue Foch - 75-15^e
Paris
le 4 MAI 1946
N° 520159

Monsieur René TERNIN, 6 rue du Soleil, à Oloron Sainte-Marie (Basses-Pyrénées), déporté repatrié, demande des nouvelles de François HAVARD, N° Mle 80.371, âgé de 54 ans, domicilié au Mans (Sarthe), déporté à Oranienburg et Dachau.

Le chef du Bureau des Déportés

A. J. Jacob

A. JACOB

Rien au classement
89-8-46

FICHIERS

sur D.P

M. V. 46

B. Ricchon



La demande émane, en réalité de
Reni Terren, ami de votre père, et déporté
à Dachau -
Voici les différentes correspondances de
Reni Terren, adressées à votre mère -

Le principal est que j'ai survécu ma vie.
Chère madame, je n'ai plus rien à vous
dire ayez du courage beaucoup de courage
et de la patience, votre souvenir qui vous
serve cordialement la main

Remy

Henri Daye le 28-6-45

Chère Madame

Étant en repos depuis huit jours, j'ai reçu
hier votre lettre qui m'a un peu légué.
Voilà, je vais vous raconter ma vie dans les
camps de Oranienburg et de Dachau que j'ai
vécus avec votre mari François.

Je l'ai connu à Oranienburg, au Block 1A
nous mangions à la même table et on tra-
vaillait également ensemble - Puis au mois
de juillet 44, nous sommes partis à Dachau
600 camarades de toutes nationalités.

De là François est parti à Augsburg (Bavière)
où je l'ai rejoint quelques jours après.

Puis j'étais comme père et fils, j'ai 26 ans,
on parlait souvent de vous et de vos enfants.
Puis le 28 octobre 44 je suis parti dans un
autre kommando à 140 km de là et puis, je
n'ai plus à en dire nouvelles de lui.

Vous savez quand on se sépare du bonhomme on ne peut plus correspondre.

Un mois de mai à la libération, un camarade je me me rappelle plus son adresse ni à affirmé qu'il avait un français à l'infirmerie au mois de mars 45, il venait d'être opéré d'un flegmon à la ~~jambon~~ jambe, depuis j'ai fait des recherches et je n'ai pu en avoir -

Chère madame ne désespérez pas encore peut être votre mari vous sera rendu un jour, le hasard est si grand -

Excusez moi si je vous cause ainsi madame, vous savez on a tellement souffert que on est devenu dur en soi, François me trouvait trop exalté, il me demandait souvent des conseils, pauvre père je l'ai pleuré la deuxième nuit que j'ai passé à la maison. Enfin d ne désespérez chère madame j'ai peut être vous voir sans le comant de l'été si ma santé le permet, j'ai encore des traces de typhus et les poumons un peu voilés -
Tout cela ne sera rien, je suis soigné

Mon cher François Le 13 - juin 45

Étant rentré depuis le 30 mai de Dachau, je m'empresse de t'écrire et je suis impatient de savoir de tes nouvelles. Depuis octobre que je t'ai quitté à Augsburg je n'ai plus eu de tes nouvelles, il paraît que tu étais à l'hôpital au mois de mars dernier à Dachau -

Empresse toi de m'écrire si tu es rentré je ne t'en dis pas plus long, je suis tellement nerveux je serais content si tu n'étais pas revenu -

Un plaisir de te lire ton ami
qui t'embrasse comme un père

Rémy

Rémy Tenen

6 me du Soleil

Oloron St Marie (B^{me} p^{er})

M^{me} Havard François



24 rue de L'Yser

Le Mans

(Sarthe)

Tenen Reiny - La Buissonnets - Houdays plage

~~9304845094~~

~~france~~

La Flèche, le 23 Juin 1945

Madame

Je me fais un devoir de vous répondre
par retour du courrier, avec promptitude et ferveur.
Et votre peine aboutit en conservant l'espoir de revoir
bientôt votre mari.

Nous étions ensemble à Angersbourg où il
est arrivé en Juillet 1944 venant de Saxenhausen,
nous avons travaillé chez Messerschmitt, le travail
était très dur et pendant l'hiver il s'est trouvé
fort fatigué, moi n'étant pas atteint de maladie
grave il n'a pas pu rester à l'hôpital, il a toute
fois été admis à se reposer au camp. Ce n'est qu'au
mois de Mars il me semble, ou fin Février, je ne sau-
rais préciser, qu'il est parvenu à repasser pour Sachau.
Depuis je ne sais plus rien, mais j'ai reçu hier une
lettre d'un camarade qui vers la même période était
en haut camp à Sachau je lui demandais si il l'a
vu puisque ils se connaissent très bien.

Je vous prie madame que je vous transmettrai
tous les renseignements que je pourrai obtenir. Je vous sou-
haite un nouveau courage et vous présente mes hommages.
Bonne nuit

R. Durval. 8 Rue Gde. Compagnie au Poch.



Madame Haward
14 rue de l'Yser

Le Mans
(Sarthe)

HOTEL TERMINUS

TOUT CONFORT AVENUE DE LA GARE GARAGE

Téléphone N° 35

M^{me} V^{ve} **RAOUL**

Propriétaire

BORT-LES-ORGUES

(Corrèze)

CENTRE D'EXCURSIONS

Bort-les-Orgues, le 10-11-45

Madame Howard.

Excusez moi madame si je ne vous écrit pas plus souvent -
Ayant changé de département pour travailler, ma correspondance
est en retard malgré tout - Je suis dans la boue depuis deux
mois, ma santé est bonne aussi humblement.

Sur sujet de François je ne peux vous renseigner, j'ai pu ~~me~~
oublier le nom du camarade qui l'avait vu au mois de mars à l'in-
firmerie, je n'ai pas son adresse plus.

J'ai écrit au Paris au Comité de Dachau, il m'a envoyé
un papier me disant qu'il était venu d'Oranienburg le 18 juillet 44
et qu'il était parti en commando et qu'il ne savait plus rien.

Comme je l'ai rejoint deux jours après à Augsburg, et je l'ai quitté le 29 octobre j'ai eu de ses nouvelles par un ami qui l'a qui travaillait avec François au même commando au mois de février encore, puis il l'a perdu de vue et François était rentré à l'infirmerie fin février.

L'ami en question m'a raconté tout ça à Dackau à la libération, il était parti d'Augsbourg au début avril étant malade il avait une pleurésie. En ce moment il est en Suisse dans un sanatorium il m'a écrit cette semaine, c'est un instituteur de La Rochelle, il ne pourra plus vous renseigner davantage que moi.

Je suis au regret Madame Hazard de ne pouvoir vous aider davantage, ma peine est bien grande aussi de savoir que François n'est pas encore rentré parce que je l'aime comme mon père, je ne devrais pas vous l'écrire mais je l'ai pleuré le deuxième soir que j'étais chez moi, mon père écoutait dans ma chambre il m'a tout raconté, pendant les repas je courais souvent de lui à mes parents et les larmes me venaient aux yeux. Hélas! Madame je ne voudrais pas vous faire de la peine, il faut être courageuse que voulez vous, il faudrait être sur les lieux quand un camarade vous quitte, vous ne comprenez, hélas je ne vois pas que vous sachiez jamais quelque chose à son sujet. Madame, ces lignes vous font du mal, je ne puis m'exprimer autrement, je partage avec vous les peines que vous endurez.

L'ami qui a vu François à l'infirmerie au mois de mars n'en sait pas plus que moi, il l'a vu d'un côté sur une civière, on venait de l'opérer d'un flegmon à la jambe, il était l'a vu à la sortie de la table d'opération puis il ne l'a plus vu. C'est tout ce que je peux vous dire Madame Hazard.

Veuillez agréer Madame l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Zensens Rémy

- A T T E S T A T I O N -

Je, soussigné, APOLINAIRE Roger, sergent F.F.I. (homologation nationale n° 22.533), demeurant au Mans, 4 Boulevard Carnot, certifie sur l'honneur que

Monsieur HAVARD François
qui habitait avant son arrestation
14, rue de l'Yser au Mans,

a travaillé sous mes ordres à l'organisation de groupes de sabotage et de diffusion de tracts et brochures divulguant des mots d'ordre anti-allemands.

Il a participé au cours des années 1940-1941, au sabotage de lignes et appareillages électriques de la S.N.C.F.

Animé d'un esprit patriotique et courageux, il s'acquitte au mieux des missions qui lui sont confiées, ce qui amène sur lui les doutes de l'ennemi.

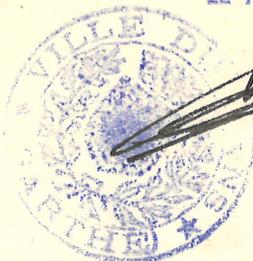
Soupçonné d'appartenir à la résistance, il est arrêté le 17 Juillet 1941 et dirigé, après avoir connu divers camps en France, sur celui de Dachau (Allemagne) où il est décédé le 13 Mars 1945.

Fait pour servir ce que de droit.

LE MANS, le 4 Septembre 1952.

EXONÉRATION DE LA TAXE
(DÉCRET DU 15 MARS 1940)

PAR NOUS, MAIRE DU MANS
EN LÉGALISATION DE LA SIGNATURE
DE M. Apolinaire Roger
A L'HOTEL DE VILLE, LE 11 SEP. 1952
LE MAIRE-ADJOINT,



- A T T E S T A T I O N -

Je soussigné, LHUISSIER Camille, demeurant 3 rue du Poitou, Le Mans, Sous-Lieutenant F.F.C. (Attestation F.F.C. n° 51728 délivrée le 31 Mars 1948 au titre du Réseau Résistance-Fer, reconnu par décret du 17.10.1947 - J.O. du 29 Juillet 1949)

Certifie sur l'honneur que Monsieur HAVARD François, demeurant 14 rue de l'Yser, Le Mans, (Sarthe), a travaillé sous mes ordres à l'organisation de groupes de sabotage à la S.N.C.F. et au sabotage de lignes et appareils électriques.

A toujours fait preuve d'initiative dans la lutte contre l'occupant. Constanment animé d'un courage exemplaire dans l'exécution des missions qui lui étaient confiées.

Soupçonné d'appartenir à la résistance, il fut arrêté le 17 Juillet 1941 et fut par la suite dirigé sur le camp de Dachau (Allemagne), où il est décédé le 13 Mars 1945.

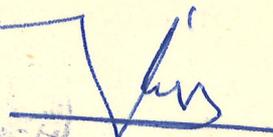
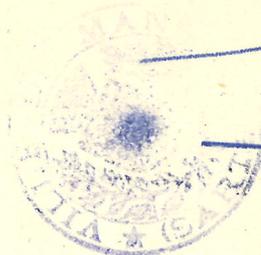
En foi de quoi, avons délivré la présente attestation.

LE MANS, le 24 Août 1952.



EXONÉRATION DE LA TAXE
(DÉCRET DU 15 MAI 1940)

DU PAR NOUS, MAIRE DU MANS
POUR LÉGALISATION DE LA SIGNATURE
DE M. *Lhuissier Camille*
A L'HOTEL DE VILLE, LE 16 SEP 1952
LE MAIRE-ADJOINT,



REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS
& VICTIMES DE GUERRE

Bureau de l'Etat-Civil Déportés
37, Rue de Bellechasse

PARIS 7°

Paris, le

2 JANV 1947

Ref. CD.2 CD.MS

Mention

"MORT POUR LA FRANCE"

Le Chef du Bureau de
L'ETAT-CIVIL DEPORTES

à

Madame. H. A. Y. A. R. D.
14, rue de l'Yser....
...LE MANS (Sarthe)

Madame,

J'ai l'honneur de vous faire
connaître que le décès de :

Monsieur H A V A R D, François

demeurant à : LE MANS (Sarthe)

14, rue de l'Yser
étant survenu dans les conditions fixées
par l'Ordonnance N° 45-2717 du 2 Novem-
bre 1945, j'invite, par ce même courrier
le Maire de LE MANS (Sarthe), a ins-
crire la mention "MORT POUR LA FRANCE"
dans l'acte de décès.

Veillez agréer, Madame, mes
respectueux hommages.

Le Chef du Bureau de
L'ETAT-CIVIL DEPORTES



MV. GH

NOTIFICATION.

RÉFÉRENCES : Décret n° 47-1956, du 9-9-1947;

— I. M. n° 437-CAB/CIV, du 17-10-1947;

CC

— I. M. n° 449-CAB/CIV, du 21-10-1947;

CC

— C. M. n° 235 CAB-FA/FFCI, du 5-2-1948.

N° 3027 /RIF/M.

Par arrêté en date d

7 DEC 1949

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées (Guerre)

sur proposition de la Commission Nationale d'Homologation, a prononcé l'homologation au grade de **SOLDAT**

au titre de la RÉSISTANCE INTÉRIEURE FRANÇAISE,

en faveur de M. **onsieur HAVARD François**

Né le **15 Mai 1893**

MORT POUR LA FRANCE, le ⁽¹⁾ **13 Mars 1945**

Date de prise de rang : **1° Septembre 1941**

Fait à Paris, le

16 JAN 1950

**P. Le Secrétaire d'Etat & par Délégation
Pour le Général, Directeur
P.O Le Lt-Colonel DE BESLIENET
Chef du 6° Bureau**

La nomination a paru au J. O. du

18 DEC 1949

⁽¹⁾ En cas de disparition, la date de décès est remplacée par la mention « Disparu ».



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES (Guerre)

Adresser toute la correspondance :
10, RUE SAINT-DOMINIQUE - PARIS (7^e)

AL/AM

Paris, le

Les réponses doivent outre le numéro d'enregistrement, rappeler les indications du timbre ci-contre.

22 DEC 1949

SECRETARIAT D'ÉTAT aux FORCES ARMÉES
(Guerre)

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX FORCES ARMEES
" GUERRE "

DIRECTION DU PERSONNEL
MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE
6^{ème} BUREAU

à

Tel : INV. 68/70 Poste 38.69

Madame Veuve H A V A R D,
14 Rue de l'Yser
LE MANS
(Sarthe)

182964

N°

PM/6-I

Classement : I2.296

Référence : V/Lettre du 7.I2.I949

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
l'homologation de grade à titre posthume concernant
votre mari :

Monsieur HAVARD François,

est comprise dans le prochain arrêté qui est actuellement
en instance de parution au Journal Officiel.

Dès que l'arrêté sera publié une notification
établie en double exemplaire vous sera aussitôt envoyée.

P. Le Secrétaire d'Etat et par délégation,
P. Le Général Directeur,
P. Le Chef de Bataillon BIENVAULT ,
Chef du 6^e Bureau PVI,

P.O Le Chef de la Section R.I.F.

A handwritten signature in dark ink is written over a red circular stamp. The stamp contains the text 'MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE' around the perimeter and 'R.I.F.' in the center.

SECRETARIAT D'ÉTAT
AUX FORCES ARMÉES.
GUERRE.

DIRECTION
DU PERSONNEL MILITAIRE
DE L'ARMÉE DE TERRE.

Bureau F. F. C. I.

N° 12396

CERTIFICAT D'APPARTENANCE
À LA RÉSISTANCE
INTÉRIEURE FRANÇAISE.

RÉFÉRENCE :

Décret n° 47.1956 du 9 septembre 1947.

J. O. du 9 octobre 1947.

I. M. n° 437 CAB/CIV/CC. — I. M. n° 449 CAB/CIV/CC.

Nom : HAVARD Prénoms : François

né le 5 MAI 1893, a

appartient à l'Organisation de Résistance :

1501e S.N.C.F.

Homologué au titre de la R. I. F.

Les services accomplis dans la Résistance comptent :

du 1 JUIL 1941 au 13 MARS 1945

arrêté le 1 SEPT 1941

rapatrié ou décédé le 13 MARS 1945

Le grade fictif attribué à l'intéressé par la Commission nationale en
vue de la liquidation de ses droits est celui de SOLDAT 2° CL.

Paris, le 18.5.1949

Pour le Secrétaire d'État aux Forces armées

et par délégation

P. O. le 21 Directeur

P. O. le 21 Colonel DE BIONNE

Chef du 6^e Bureau

J. Z. 832561.

Dece

-:-:-
Délégation Interdépartementale
du MANS

LE MANS, le

M. *adame*

La demande d'attribution du titre de *Déporté Politique*
... que vous avez formulée en qualité(1)
... de *Conjoint* de M. *Havard François Marie*
.... ayant été accueillie favorablement, j'ai
l'honneur de vous adresser, ci-jointe, la carte N° *11720017*
qui vous permettra d'en justifier. Veuillez en accuser réception au moyen de la formule à détacher et à mettre à la poste après signature.

Je vous prie d'agréer M. *adame* l'expression de
mes sentiments distingués.

Pour le Ministre
& par délégation :



(1) A utiliser si la demande est faite pour un ayant-cause ; à rayer si elle est formulée par le déporté ou l'interné lui-même.

AMBASSADE DE FRANCE

auprès de la République Fédérale d'Allemagne

BAD NEUENAUHR, le 10. April 1958

MISSION de RECHERCHE
des VICTIMES de la GUERRE

S.P. 69.200

HM/OH No 69924

Madame,

Dans le cadre des opérations de recherche et d'identification à l'intérieur des fosses communes des anciens camps de concentration et pour satisfaire au désir formulé tant par les familles que par l'Amicale de DACHAU, les corps des victimes ayant reposé en fosse commune au LEITENBERG ont été mis à jour et soumis à un examen médico-légal.

Nous avons à tâche de reconnaître parmi eux les français dont nous déplorons la perte.

Il s'agit là d'une entreprise considérable, à la réalisation de laquelle le concours des missions étrangères de recherches m'est assuré et qui requiert au préalable, outre l'étude des différents documents subsistant sur la question, l'appui des familles éprouvées, dans un esprit de complète solidarité. Cet appui se manifestera sous la forme d'un rassemblement général des données signalétiques propres à chacune des victimes.

Je note à ce propos que nombre de familles désireuses d'obtenir la restitution des restes, m'ont déjà pourvu des renseignements désirés. Cette circonstance, ajoutée au fait que les archives originales des camps nous ont livré, s'agissant tant des Français que des Etrangers, quantité de signalements, singulièrement sur le plan dentaire, fait de l'affaire du LEITENBERG une espèce "a priori" favorable en dépit des apparences.

C'est à cette même fin que je me permets de vous soumettre le formulaire ci-joint. Vous y consignerez jusqu'aux moindres détails ce que vous savez des caractéristiques physiques de votre époux, Monsieur François HAVARD, décédé le 13-3-1945, ainsi qu'il est attesté par le registre original des décès du camp de DACHAU.

.../...

Ce faisant, votre attention sera spécialement attirée sur l'intérêt qu'il convient d'accorder à la description de la dentition (consultation du dentiste traitant) et des accidents osseux, qu'ils soient de naissance ou le fait d'une blessure quelconque : tant il est vrai que des indications de ce genre, en personnalisant le sujet, sont susceptibles d'amener le médecin légiste à se prononcer d'une façon déterminante.

Le cas échéant, l'imprécision des renseignements que vous seriez en mesure de fournir n'est pas une raison suffisante d'abstention, le plus faible indice étant susceptible d'interprétation dans l'effort de rétablissement des groupes d'inhumation.

Convaincu que vous aurez à coeur de répondre à cet appel, je vous en remercie par avance.

En m'excusant de m'être risqué à évoquer un sujet dont j'imagine trop volontiers ce qu'il peut avoir pour vous de pénible, je vous prie de recevoir, Madame, mes hommages.

LE CHEF DE LA MISSION



P. GARBAN

P.J.: 1 fiche signalétique

P.S. : Beaucoup de personnes se prennent à douter qu'on puisse après tant d'années parvenir à l'identification des restes. Je m'inscrirai ici contre cette croyance trop communément répandue, en les assurant que loin de compromettre les chances de reconnaissance, un long séjour en terre par cela même qu'il réduit le corps à sa structure osseuse, facilite largement au contraire les constatations médico-légales et l'application des concordances anthropométriques.

Madame Veuve HAVARD
14, rue de l'Yver
LE MANS / Sarthe

AMBASSADE DE FRANCE
auprès de la République Fédérale d'Allemagne

BAD NEUENAHN, le 11. Feb. 1960

MISSION de RECHERCHE
des VICTIMES de la GUERRE
S.P. 69.200

IW/HS No 79949

Madame,

Au moment de clore les dossiers de
DACHAU-LEITENBERG, je m'aperçois que s'y
trouve encore la photographie de votre mari.

Je sais combien ce document où sont
fixés les traits du disparu peut avoir pour
vous d'importance. Aussi, après en avoir fait
établir la reproduction, crois-je de mon de-
voir de vous en faire dès maintenant retour.

En vous remerciant du service qu'il
vous a plu de me rendre, je vous prie de re-
cevoir, Madame, mes hommages.

P.J.: 1

LE CHEF DE LA MISSION

P. Garçon



P. GARÇON

Madame Veuve HAVARD

14, rue de l'Yver

LE MANS / Sarthe

AMBASSADE DE FRANCE

auprès de la République Fédérale d'Allemagne

MISSION de RECHERCHE
des VICTIMES de la GUERRE

S.P. 69.200

IW/HS No 79949



Madame Veuve HAVARD

14, rue de l'Yver

LE MANS / Sarthe



Fiche Signalétique

1. Identité:

Nom: H A V A R D tous les prénoms: François

éventuellement sobriquet:

né le 15-5-1893 à Comblessac département: I.-et-V.

décédé ou disparu le 13-3-1945 à Dachau

adresse de la famille:

renseignements divers: surtout Numéro Matricule, en précisant s'il est exact ou approximatif et de quel camp: Dachau Mle 80.371

2. Causes et circonstances du décès:

(Diagnostic médical) — (Coups donnés: où et comment? — Coups de feu tirés: où et comment?)

3. Tous renseignements sur le lieu de sépulture:

4. Adresse de la ou des personnes qui ont renseigné la famille:

5. Signalement:

a) Taille: Age:

b) Couleur des cheveux: moustache barbe
(s'il est possible, joindre une mèche)

c) Tour de tête: forme du visage (allongée-ovale-ronde-etc. ...)

d) Présence de lésions osseuses antérieures à la mort: (fractures consolidées, malformations, amputations, etc.)

d) Particularités de la dentition (voir au dos)

6. Description des objets personnels et des vêtements portés par la victime au moment

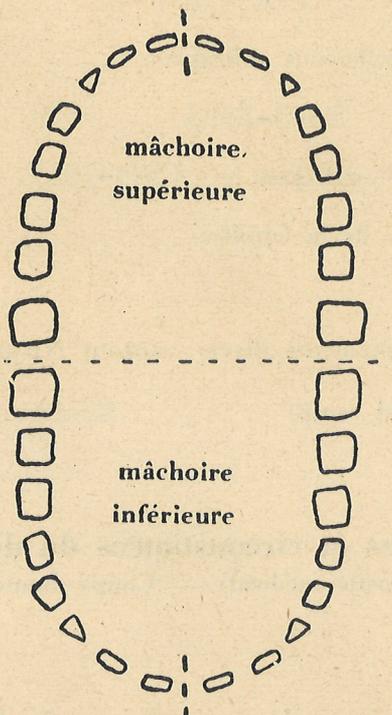
de la mort:

Particularités de la dentition: Ces particularités sont d'une importance primordiale pour l'identification. Les donner aussi détaillées que possible. **Demander éventuellement l'odontogramme au dentiste attiré de la victime.**

- | | |
|---|--|
|  | dents tombées ou extraites |
|  | obturations |
| | p. — Plomb |
| | Am. — Amalgame |
| | Ps. — Porcel. synthétique |
|  | carié |
|  | dent montée sur pivot |
|  | dent revêtue d'une couronne |
| | o — or |
| | m — mét. bl. |
|  | bridge |
| | o — or |
| | m — métal blanc |
|  | bridge avec dents intermédiaires en porcelaine synthétique |
|  | fausse dent en porcelaine fixée sur baguette soudée à une couronne |
| | o — or |
| | m — mét. bl. |
|  | plaque dentaire |
| | v — vulcanite |
| | m — métal |

Droite

Gauche



Rabattez selon le pointillé la mâchoire supérieure sur la mâchoire inférieure; imaginez la personne vous regardant la bouche ouverte.

7. Observations:

Joindre une photographie si possible ou mieux 2 (face et profil).

Elles seront renvoyées aussitôt reproduites par nos soins.

....., le.....

.....
(signature du demandeur)

Prrière d'écrire très lisiblement, les noms et adresses en majuscules d'imprimerie.

DESCRIPTION DE LA

DENTURE

S'il est impossible d'envisager le recours au schéma dentaire (-dentition complète et intacte, destruction ou lacune des archives-), la description de la dentition, telle que vos souvenirs ont pu en conserver fidèlement l'image, peut y suppléer. Elle est, en effet, susceptible de faire apparaître certaines particularités affectant :

- la conformation des dents (blanches, jaunies par le tabac, larges, étroites, longues, pointues, etc. . . .)
- leur implantation (dents régulièrement rangées, de longueur différente, écartées, serrées, chevauchant entre-elles, etc. . . .)
- la disposition des maxillaires l'un par rapport à l'autre (prognathisme)

AMBASSADE DE FRANCE
auprès de la République Fédérale d'Allemagne

BAD NEUENAHR, le 8. März 1960

MISSION de RECHERCHE
des VICTIMES de la GUERRE

S.P. 69.200

IW/HS No 80369

Madame,

Vous avez bien voulu me faire tenir
le signalement de votre mari, décédé le 13.3.45
au camp de Dachau.

Nous nous sommes efforcés, mais en
vain, d'en trouver l'application parmi les dé-
pouilles mortelles prélevées dans les fosses
du Leitenberg.

Je regrette dans ces conditions d'avoir
à clore le dossier et me plais à penser que vous
ne me tiendrez pas rigueur d'avoir pu, pour les
besoins de l'opération entreprise, réveiller des
souvenirs aussi pénibles.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes
hommages.

LE CHEF DE LA MISSION



Madame Veuve HAVARD
14, rue de l'Yver
LE MANS / Sarthe

Contre les hommes et les
instruments de la trahison

Pour la défense de nos
intérêts matériels et moraux

Pour sauver de l'oubli notre
martyre

Pour que nous mêmes et nos
enfants ne revoyons...!

*plus jamais
ça!*

TOUS UNIS

pour la renaissance de notre patrie

FÉDÉRATION NATIONALE
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS
PATRIOTES

10, RUE LEROUX

PARIS - XVI'



1946

Carte d'Adhérent

FAMILLE

N°18576

Département de la Sarthe

NOM HAVARD

Prénoms François

Adresse Ch. de la Saie l'Yser

Profession Electricien

Né le 15 Mars 1893

à Comblèsac (4etV)

Photo	Empreintes
-------	------------

LE TITULAIRE,

Section locale de Le Mans

Parenté avec le déporté ou l'interné Interné ou déporté à Dachau

Le _____

Décédé ou disparu le _____



Eugène Havard

1891/1944

GREFFE DE LA JUSTICE DE PAIX

Romorantin, le 6 Janvier 1934

du

Canton de Romorantin

(Loir-et-Cher)

M. PERRAGUIN, Greffier

M^{me} Hayward. Dorizon
14 rue L. Thiers
Le Mans
Sarthe

En vue de vous éviter un voyage à Romorantin pour la réunion du conseil de famille du mineur Hayward j'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe une procuration que je vous prie de signer en faisant précéder votre signature de la mention « Bon pour pouvoir », comme il est indiqué au crayon, faire ensuite légaliser votre signature à la mairie de votre commune et me faire le renvoi de cette pièce par courrier.

Avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Madame, mes sincères salutations.

Peruag - de

LEMOINE Mélanie
ep. HAVARD
née le 28.12.1892

1941 = Tissage.
1951 = épincetage cardé
1954 = filature cardé

dates d'entrée et sortie inconnues



HAVARD Jeanne ep. MEUNIER
née le 23.10.1924

épincetage du 01.10.1945 au
12.02.1946

HAVARD Odette ep. BEGNIER
née le 28.01.1931

07.02.1945 = Prognage du tissage
ourdissage et bureau d'ourdissage.
1949 = épincetage.
1951 = Finissage.
24.03.1953 = Bureau du finissage
08.06.1954 = Finissage.
02.09.1957 = Apprêts
quitte le 26.11.1959

N^o 3.

Havard

Odette Lucienne

Française Jeanne

filles légitimes

Le vingt huit janvier mil neuf cent trente et un, vingt deux heures
est né, à la Moskova, Odette Lucienne Française Jeanne
me, du sexe féminin, d'Eugène Havard, né à Camblesia
(All. et Vilain), le vingt cinq mil huit cent quatre vingt
cinq, et de Mélanie Marie Rose Lemaine, son épouse
née à Gize (Morbihan), le trente décembre mil huit cent
quatre vingt deux, ouvriers d'usine, domiciliés à
Lanthenay.

Dressé le vingt neuf janvier mil neuf cent trente et un
à seize heures sur la déclaration du père

Marier à Lanthenay
le vingt quatre septem he
mil neuf cent cinquante cinq
avec Edgarol, Olivier
Emile Régnice.
le Maire :

qui, lecture faite, a signé avec Nous Louis Prisset, Maire de
Lanthenay, Officier de l'Etat civil.

[Signature]

[Signature]



COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL
ROMORANTIN-LANTHENAY, le 27 JUN 2012
L'Officier de l'Etat-Civil.

[Signature]

N° 158

Harvard

Eugene

époux de

Semone

Melanie

Marie Rose

5 ans.

Le Sept. dix mil neuf cent quarante-quatre, quatre heures
 est décédé Rue des Capucins, Eugene Harvard, employé
d'usine, né le vingt-trois mil huit cent quatre vingt
deux à Comblès Sac (M. de Vilaine), commune
de Nanthony, à Soudun, fils de François Harvard
et de Marie Reine Labbé, époux de
époux de Melanie Marie Rose Semone

Dressé le dix mil neuf cent quarante-quatre
 à 7 1/2 heures deux sur la déclaration de André Julien
Rebiffé, quarante huit ans, employé domicilié
à Remorantins

qui, lecture faite, a signé avec Nous Marcel Boissière, procureur adjoint
faisant fonctions de Maire de Remorantins

Boissière Quette

Le sept août mil neuf cent quarante-quatre, treize heures quarante-cinq
est décédé, route de Romorantin, à Millançay, Eugène Marie
Havard, ouvrier d'usine, né le vingt juin mil huit
cent quatre-vingt onze à Combleux (Ille-et-Vilaine)
fils de François Havard et de Marie Reine Sable,
époux décédés; épouse de Renée Lemoine.

17
Havard
Eugène Marie

53 ans

Dressé le huit août mil neuf cent quarante-quatre
à dix heures sur la déclaration de Antoinette Fournier
soixante ans docteur en médecine à Millançay
ayant constaté le décès,

qui, lecture faite, a signé avec Nous Barthélémy Colliège, Maire de
Millançay, Officier de l'Etat-Civil.

Colliège



29 JUN 2012



Le Maire de Millançay
à Monsieur le Préfet à Blois

J'ai l'honneur de vous signaler un fait de guerre qui s'est produit sur ma commune aujourd'hui à 14 heures: un camion de la Maison Formant, de Romorantin, a été mitraillé sur la route de Romorantin à Orléans, à environ 600^m du bourg de Millançay, par des avions anglo-américains.

Sur 4 occupants du camion, 1 a été légèrement blessé, 3 ont été tués sur le coup.

Les victimes sont:

- M. Grondeux Justin né le 17 avril 1895 à Lanthenay, domicilié à Lanthenay - tué
- M. Gérard Paul Marie Charles - Ingénieur - né le 17 novembre 1892 à Vancy (M. et M.) domicilié rue des Foulies à Romorantin - tué
- M. Havard Eugène Marie - né le 20 juin 1891 à Comblesac (Me. et Vilaine) domicilié à Lanthenay - tué
- M. Rousseau Robert - garagiste à Romorantin - blessé

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.



Collège

Deux enquêtes 60 ans après

Hélène Leclert cherche à retracer deux épisodes méconnus de la dernière guerre, dans le Romorantinais : des tirs sur un motocycliste allemand et le mitraillage d'une camionnette à Millançay.

C'ÉTAIT le 18 juin 1940 sur la route de Salbris, face au chemin des Tournefeuilles. Deux hommes portant des chemises blanches, à bord d'une voiture, ont tiré sur un soldat allemand circulant à moto, le blessant à la jambe. Il s'agissait, semble-t-il, d'une estafette venue en éclaireur. Un proche voisin, M. Audebert, secouriste et membre de la défense passive, s'est porté au secours du blessé, l'allongeant dans une cour, chez M. Déranly. Son intervention a peut-être évité des représailles à la ville de Romorantin. Les deux tireurs se sont enfuis par le chemin des Tournefeuilles et ont sans doute franchi la Saultre avant de disparaître dans la nature. « On ne sait pas ce qu'ils sont devenus, ni qui ils étaient », observe Hélène Leclert, présidente de la SAHAS, qui enquête sur cet épisode méconnu de la dernière guerre. « Peut-être des officiers en déroute ? »

Pour reconstituer cet événement, Hélène Leclert a recueilli deux témoignages. Mais elle n'a pu savoir si les faits se sont produits le matin ou l'après-



Le bourg de Millançay, à la moitié du XX^e siècle.

midi. Ses informations ne sont pas définitives. Deuxième épisode : il s'est déroulé le 7 août 1944, en début d'après-midi, par une journée de canicule. La date est sûre, car un témoin se souvient « que c'était le jour de l'enterrement de son père ». Une camionnette conduite par Justin Grondeux, transportant à son bord M. Gérard, un ingénieur des Ets Normant, est soudain mitraillée par un avion, alors qu'elle circulait à Millançay, sur la route de Romorantin. Ce mitraillage fera deux morts : le chauffeur et M. Gérard. Il semble que ceux-ci n'avaient pas entendu les sirènes entrées en action lors d'un premier survol ; ils n'avaient donc pas mis de drapeau blanc.

En se basant, dans ce cas, sur quatre témoignages, Hélène Leclert a pu établir que la

camionnette se rendait à Orléans pour aller chercher de l'acide, produit dont l'usine Normant avait un urgent besoin. Les récipients en verre chargés à l'arrière, avaient pu briller de reflets qui ont servi de cible aux mitrailleurs. La camionnette a pris feu. L'ingénieur, domicilié aux Poulies, fut ramené dans un état grave. Un témoin se souvient d'une anecdote. Sa bonne, prénommée Pélagie, qui parlait ensuite avec son fort accent (alsacien ?) du « *pô petit Mossieu, tout noir, tout carbonaté...* ».

Un survivant et des questions

A l'arrière de la camionnette, sur la plateforme, M. Rousseau, qui était garagiste vélo sur le faubourg Saint-Roch (à l'emplacement du garage Fillet), a pu sauter à temps dans

le fossé... L'avion était, selon certains témoins, un bimoteur anglais, portant des cocardes. Il largua ses réservoirs vides aussitôt après le tir, comme il aurait lâché des bombes, causant de fortes frayeurs à une Millançoise qui nourrissait son bébé, au château du Plessis.

Plusieurs questions subsistent, pour la présidente de la SAHAS. Le nommé Rousseau faisait-il partie de la Résistance, comme certains le pensent ? Était-ce bien un avion anglais ? Un seul, ou bien plusieurs ?

Pour ces deux épisodes, des témoignages complémentaires seraient les bienvenus. La réalité ne se reconstitue, parfois, qu'au prix de patientes recherches !

H.L.

■ Contact : Hélène Leclert, tél. 02.54.76.51.30.

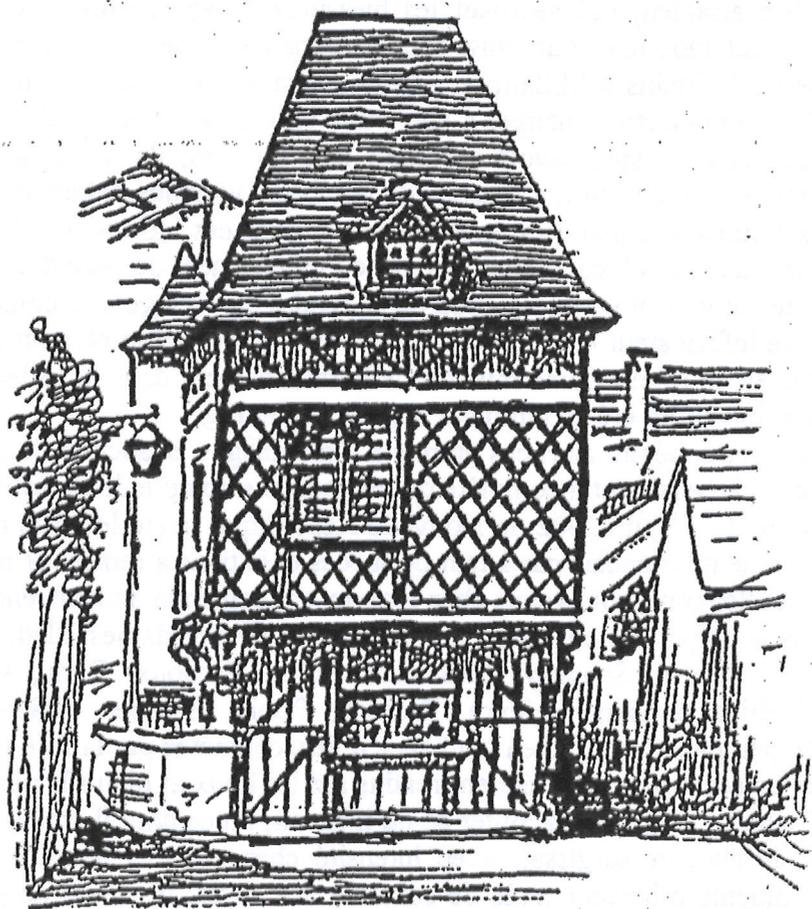
NR 1.06.200 2

BULLETIN TRIMESTRIEL

SOCIÉTÉ D'ART, D'HISTOIRE

ET D'ARCHÉOLOGIE DE LA SOLOGNE

Fondée le 2 Mars 1911 - Association loi 1901



N° 149

LE NUMÉRO: 4 euros

PER. 12

SAHAS 3^{ème} TRIMESTRE 2002
14 rue de la Résistance
L 1900 Remorantien

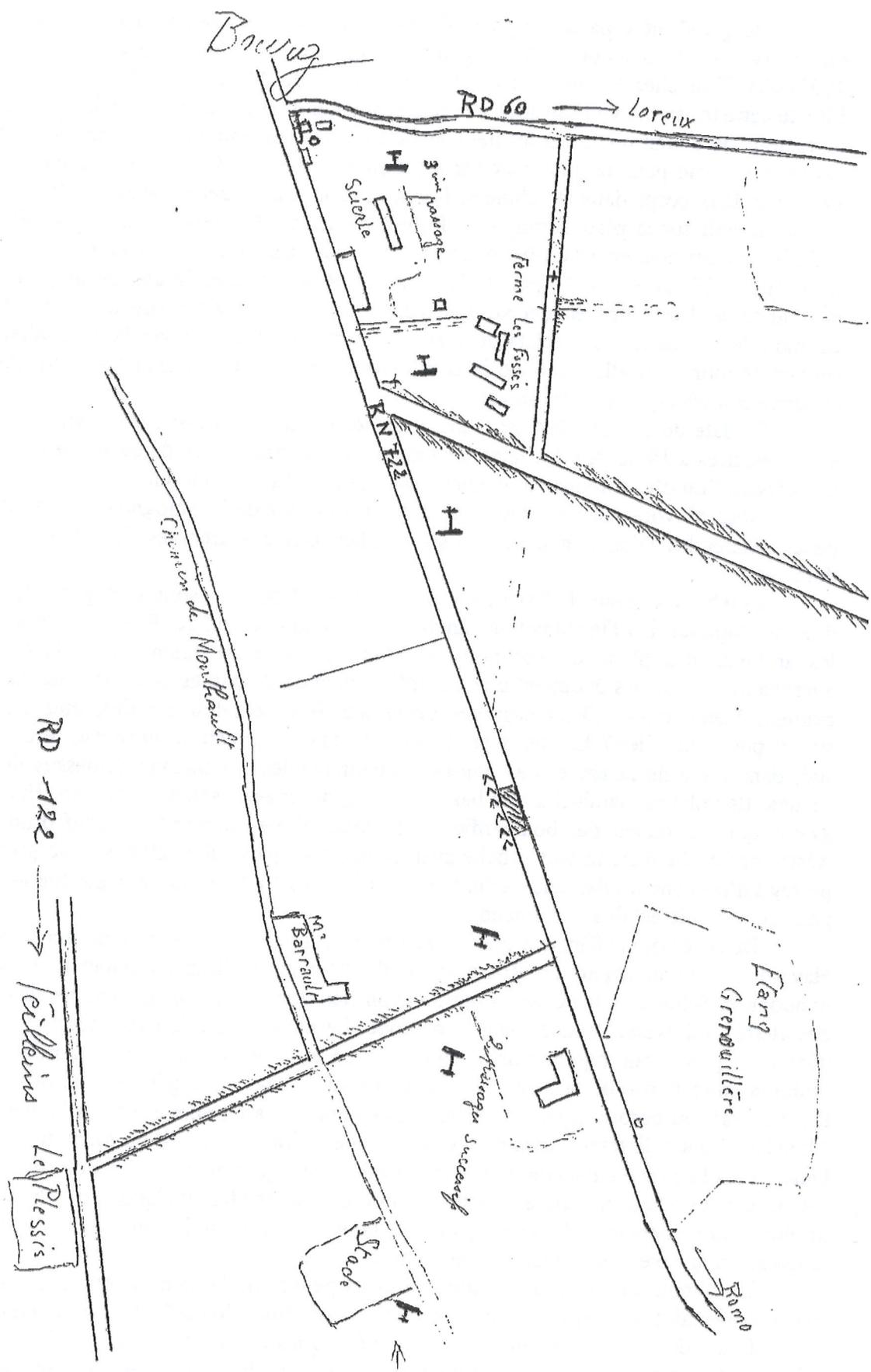
02.54.26.22.06

otsirromo e ael. com

LE 7 AOÛT 1944 : MITRAILLAGE D'UNE CAMIONNETTE A MILLANÇAY.

Ma grand-mère avait été marquée par un dramatique événement de la guerre. Elle m'en a souvent raconté les circonstances, en début d'après-midi, par un jour de canicule d'août 1944. Elle cousait, avec maman, à l'ombre du poirier, dans le jardin. L'alerte ou le bruit d'un avion, je ne me souviens plus, les a affolées, elles se sont précipitées à la maison et ont mis un matelas devant la fenêtre. Enfant, ce détail m'avait frappée. Une camionnette des établissements Normant, conduite par Justin Grondeux, avec à son bord l'ingénieur Gérard et le garagiste du faubourg Saint-Roch, Rousseau, se rendait à Orléans pour y chercher de l'acide. A l'entrée de Millançay, le véhicule a été mitraillé par un ou des avions à cocarde, il y a eu deux victimes, l'ingénieur et le chauffeur, alors que Rousseau avait pu sauter de la plate-forme et n'avait été que blessé au pied. Les bonbonnes en verre, à l'arrière de la camionnette faisant reflet, avaient servi de cible pour les mitrailleuses. Les passagers de la cabine n'avaient pas entendu la sirène lors du passage des avions, d'ailleurs ils n'avaient paraît-il pas de drapeau blanc. J'avais cru comprendre que le véhicule avait pris feu. Ma voisine se plait toujours à imiter la bonne des Gérard, Pélagie (célèbre pour son bonnet blanc tuyauté et son accent, peut-être alsacien) qui décrivait les blessures de son patron aux ouvrières de chez Hayem : « pô petit mossieu, tout sang, tout carbonate ». Une vieille amie de mes parents, habitant route de Veilleins à Millançay, pratiquement en face du lieu du drame, avait eu la peur de sa vie. Elle donnait à manger à son jeune enfant, la fenêtre était ouverte. Les avions ont survolé sa maison. Après avoir accompli leur mission, ils ont largué leurs réservoirs d'essence vides. Elle a cru qu'il s'agissait de bombes. Quelques habitants de Millançay sont ensuite venus récupérer le peu d'essence qui restait dans ces bidons. J'ai fini par connaître la date précise, le 7 août 1944, car c'était le jour de l'enterrement du père d'un Romorantinais. A cause des alertes, il y avait eu interdiction de se rendre en cortège de l'église au cimetière. La famille de notre informateur était très amie avec les Gérard, selon ce monsieur les avions ont survolé Millançay au retour d'une mission de bombardement dans la vallée du Cher, du côté de Vierzon, l'avion aurait été un bimoteur anglais Lightning.

Rien de très cohérent dans ces premiers témoignages, beaucoup de points obscurs, une information très parcellaire et incomplète qui ne rend pas compte de la réalité des événements. Dans son édition du 1^{er} juin 2002, la Nouvelle République relate les faits et lance un appel à témoignages. Je ne m'attendais pas à tant de succès et je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont téléphoné, sont venus chez moi, m'ont demandé de leur rendre visite car ils ne pouvaient plus se déplacer, ont écrit. Je veux parler de Mesdames Bled, Clément, Courtat, Faget, Régnier, Sandré, Souchay, Messieurs Aillot, Barboux, Berlu, Courant, Courtois, Cuillerier, Gaullier, Jouslin, Lefevre, Richard, Robin, Sausset. Grâce à eux, j'y vois maintenant un peu plus clair. J'ai eu la chance d'être contactée par la fille d'une des victimes, un pompier et un secouriste qui s'étaient rendus sur les lieux et bien sûr plusieurs habitants de Millançay. Chacun a tenu à me raconter ce qu'il savait, ou ce dont il croyait se souvenir. Tous étaient émus, le choc ressurgissait avec intensité chez certains témoins, ils auraient aimé oublier ces moments d'horreur. Près de soixante ans après, les jours de guerre sont encore durs à évoquer. Mais recueillir des témoignages, si longtemps après, réserve des surprises. Plus l'enquête avançait, plus j'avais l'impression que les témoins se contredisaient. Chacun semblait avoir sa vérité. Au moment de faire la synthèse, j'ai compris que chacun avait été profondément marqué par un détail, différent selon l'endroit où il se trouvait, selon son âge. Le puzzle a été très difficile à reconstituer et il subsiste des zones d'ombre.



(Croquis réalisé, de mémoire, en juin 2002, par Pierre Richard de Millançay)

Ma grand-mère parlait toujours de deux victimes. En réalité, elles étaient trois : Paul Gérard (né le 17 novembre 1892) ingénieur chez Normant, Justin Grondeux (né le 7 avril 1895) chauffeur chez Normant et Eugène Havard (né le 20 juin 1891) employé d'usine. La fille de cette troisième victime nous a donné beaucoup de précisions sur le drame. Et pourtant, un témoin qui s'était rendu sur les lieux avant l'arrivée des pompiers m'a dit, la main cachant ses yeux comme pour ne plus voir cette vision d'horreur : « je crois me souvenir qu'il n'y avait que deux corps dans la cabine ». Il avait raison, car Eugène Havard n'était pas dans la cabine, il était sur la plate-forme avec Robert Rousseau. Ce dernier lui a bien dit de sauter mais il a voulu cogner à la vitre pour prévenir les occupants de la cabine, Rousseau, plus jeune (né le 20 juillet 1897), plus lesté et moins corpulent a eu la chance de pouvoir sauter dans le fossé. Les corps étaient affreusement mutilés. Eugène Havard avait été touché à la carotide, le visage criblé d'éclats de verre des bonbonnes. Le pauvre homme n'était pas de service ce jour-là. Il allait voir de la famille victime des bombardements à Orléans, il avait emmené son vélo qu'a été très abîmé.

La date du 7 août 1944 est bien confirmée par les registres d'état civil. Les décès ont été enregistrés à 14 heures. Certains témoins n'avaient pas encore déjeuné, pressés de rentrer la moisson, l'un d'eux donnait à manger à son cheval. C'était un lundi.

Nous n'avons pas retrouvé le numéro du Courrier de la Sologne du 13 août 1944 qui devait relater les faits, il manque dans les collections des archives départementales. C'est dommage.

Combien y avait-il d'avions ? Deux, trois ? Les avis sont partagés. De quel type d'avion s'agissait-il ? Des bimoteurs anglais, des monomoteurs, des P47 ? Il faudrait consulter les archives des plans de vol pour trancher. Les avions étaient-ils anglais, canadiens, américains ? Plusieurs évoquent une cocarde. Combien de passages ont été effectués par ces avions ? Deux, trois ? Deux passages de reconnaissance selon certains, puis un troisième survol pour mitrailler ? Les deux premiers vols dans la direction ouest-est, le dernier nord-sud, dans l'axe de la route. Les avions auraient fait leur demi-tour au-dessus des Grands-Etangs. Ils volaient paraît-il à très basse altitude, dix mètres selon un témoin. Étaient-ce des avions qui escortaient des bombardiers, de retour d'une mission ? Le chef d'un réseau de Résistance caché dans le bois proche avait-il alerté les patrouilles alliées de la probabilité de passage d'un convoi allemand caché aux Bourdinières ? Le camion à gazogène a-t-il été pris pour un véhicule éclaireur allemand ?

Deux témoins affirment que le camion avait hissé le drapeau blanc. La fille d'Eugène Havard dit, qu'au départ de Romorantin, il n'y avait ni drapeau blanc ni bâche sur les bonbonnes. Selon elle, le départ aurait dû avoir lieu vers 12H, mais il avait été retardé à cause des alertes qui avaient sonné toute la matinée. Le départ a eu lieu aussitôt après l'alerte de 13H (son père avait rejoint l'usine Normant en empruntant une petite venelle qui existe toujours entre la rue de la Moskowa et la rue des Etangs). L'ingénieur Gérard était pressé, l'usine avait un besoin urgent d'acide. Finalement, la camionnette est partie sans emmener Monsieur Genty, directeur, comme c'était prévu et Gérard aurait dit qu'on mettrait le drapeau blanc et les bâches en arrivant à Orléans. Avait-il changé d'avis en cours de route ? Certains disent que des Allemands étaient montés à bord pour se rendre au château du Placeau où était un état-major allemand. Si cette hypothèse pouvait être vérifiée, on pourrait penser que le drapeau blanc a été mis en place au moment de l'arrêt.

Un témoin ayant vu de la fumée, j'avais pensé que la camionnette avait pris feu. La fumée provenait tout simplement de l'incendie des cachons de paille dans les champs voisins.

Des bidons vides d'essence ont bien été largués ce jour-là. Deux gamins d'une ferme voisine ont joué dans ces bidons qu'ils avaient transformés en barques pour naviguer sur les Grands Etangs... Quant aux bonbonnes elles seraient restées longtemps dans le fossé, sur le bas-côté de la route.

Où se trouvaient les témoins directs ? Un enfant était dans la cour de la ferme, en face du château du Plessis. Une femme était dans sa maison, route de Veilleins, en face du lieu du mitraillage. Un fils d'agriculteur rentrait des champs, venant de la rue de Loreux avec un chargement de gerbes pour aller à la ferme de la Fosse. Il a cru que les avions le prenaient pour cible, il s'est allongé, pour se cacher, dans un champ de betteraves. Son cheval a poussé un hennissement de peur qui lui a fait craindre un moment qu'il avait été atteint par une balle. Un autre adolescent était dans la ferme, à côté de la Tour du Bois Fleuri. Un agriculteur était dans ses champs en lisière du bois qui se trouve à l'est du lieu du drame, les avions venaient face à lui, il est rentré se cacher dans le bois. Un autre agriculteur se trouvait à la ferme du Regon.

Claude Sausset, pompier retraité à Romorantin, a confié ses souvenirs à la Nouvelle République. Nous reproduisons son témoignage paru dans l'édition du 8 juin 2002. « Quand ils sont partis d'ici avec la camionnette pour aller sur Orléans, ils ont monté des Allemands derrière le véhicule pour les emmener à Millançay, dans l'espèce de petit château qu'ils occupaient. L'accident s'est produit dans le virage qui se trouve à environ 500 mètres avant d'entrer à Millançay. Deux avions les ont mitraillés (les Allemands étaient déjà descendus). Le père Rousseau, qui était garagiste, a sauté du véhicule. C'est pour ça qu'il n'a pas été blessé. Nous (les pompiers) avons été appelés. Il me semble qu'ils étaient trois ; de toute façon, ils étaient tous morts et en petits morceaux. Pour les descendre, on est allé chercher des planches à la scierie Bourillon, pour les hisser dessus. On était deux ou trois pompiers. Nous les avons emmenés à l'hôpital de Romorantin. Cela a été une de mes premières interventions graves. J'avais 16 ans à l'époque ».

Michel Aillot raconte. « Membre des équipes d'urgence de la Croix-Rouge depuis 1942, je suis allé sur les lieux du mitraillage du 7 août 1944 à Millançay, à ce titre. A notre arrivée, les corps des trois victimes étaient allongés sur l'herbe de la berne droite, dans le sens Romorantin-Millançay. Il s'agissait de messieurs Paul Gérard, ingénieur aux Ets Normant, Justin Grondeux qui conduisait la camionnette, Abel Havard autre employé des Ets Normant. Ils avaient été tués sur le coup. Mr Rousseau, garagiste fbg St Roch, avait pu sauter du plateau du véhicule dans le fossé, avant le mitraillage. Si mes souvenirs sont bons, la camionnette était bien munie d'un drapeau blanc, fixé, me semble-t-il, à hauteur du côté gauche du pare-brise. L'attaque aérienne a eu lieu nettement après le virage orienté vers la droite en venant de Romorantin et à environ 200 mètres avant l'entrée de la scierie de Millançay. Le plateau de la camionnette était effectivement chargé de bonbonnes vides destinées à recevoir de l'acide qui devait être ramené d'Orléans ».

Pierre Richard de Millançay écrit : « témoignage et précisions concernant le mitraillage du camion des Ets Normant, le 7 août 1944. Ce sont 3 avions de chasse américains avec l'étoile qui les distinguait qui ont mitraillé ce camion et qui avait un drapeau blanc car c'est celui-ci qui a retenu mon regard, car si je ne l'avais pas vu, je n'y aurais porté attention. Ces 3 avions de chasse monomoteurs ont effectué chacun 3 passages, 2 de par l'arrière et le troisième de par l'avant, de face, ce qui a fait neuf rafales. On peut se rendre compte de l'état des occupants et du camion à gazogène réduit en une véritable passoire ».

L'enquête n'est pas close, mais j'en arrive à regretter de l'avoir lancée car j'ai ravivé trop de douloureux souvenirs et j'ai, bien malgré moi, jeté le trouble. La plupart des témoins ont employé les mêmes expressions : « si mes souvenirs sont bons », « je crois me souvenir », « il me semble ». Si longtemps après, on n'est plus sûr de rien, d'où la relative fiabilité historique d'une enquête. Il est nécessaire de recouper le maximum de témoignages pour approcher de la vérité.

Hélène Leclert

- 0254765130.



Joseph Havard

1884/1914

Joseph Marie HAVARD

Né(e) le/en 17-04-1884 (35 - Ille-et-Vilaine)

Mention Mort pour la France

Seuls les utilisateurs avec un compte
d'annotateur peuvent annoter.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **HAVARD**
Prénoms **Joseph Marie**
Grade **2^e classe**
Corps **302^e Rég^t d'Infanterie**
N° **21224** au Corps, — Cl. **1904**
Matricule **1979** au Recrutement **SAUNES**
Mort pour la France le **27 Octobre 1914**
à Verdun (Meuse)
Genre de mort **Lucha de Honneur**
Né le **17 Avril 1884** Département **Ille-et-Vilaine**
à **Cambouzac**
Arr^e municipal (p^r Paris et Lyon) à défaut 1906 et N°
Jugement rendu le **D. C.**
par le Tribunal de **Le Mans (en vigueur)**
acte ou jug^{ement} transcrit **Le Mans à Cambouzac**
le 27 Octobre 1914
N° du registre d'état civil **558/268**
101-708-1922. (26439)

Nom : **Harvard**
 Prénoms : **Joseph Marie** Surnom :

Numéro matricule du recrutement : **1979**

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le **17 Avril 1874** à **Comblézac** canton
 de **Haure** département de **Ille et Vilaine** résidant
 à **Comblézac** canton de **Haure** département
 de **Ille et Vilaine** profession de **cultivateur**
 fils de **Thomas Marie Fathusier** et **Marie Anne Sallie** domiciliés
 à **Comblézac** canton de **Haure** département de **Ille et Vilaine**
 N° **34** de tirage dans le canton de **Haure**

SIGNALEMENT.

Cheveux **ch.** sourcils **noir**
 yeux **gris bleu** front **ordinaire**
 nez **droit** bouche **ordinaire**
 menton **droit** visage **ordinaire**
 Taille : **1 m. 61 cent.** Taille rectifiée : **1 m.** cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) **3**
 militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Bon. Dispense en vertu de **service de famille**
 (Indiquer la nature des dispenses.)
 Compris dans la **2** partie de la liste du recrutement cantonal (**2** partie)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé le **3 Octobre 1890** au **2^e Régiment de Chasse à pied**
 comme appelé pour **1 an** - **service au Corps le 1^{er} août 1890**
 Immatriculé sous le n° **1979** - **classe 3^e**
 Envoyé en disponibilité le **17 Septembre 1900**
Chasse, accordés
 Passé dans la **disponibilité** de l'armée active le **1^{er} octobre 1908**

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3) :

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

2^e Régiment de Chasse à pied
4^e Compagnie Régiment de Chasse à pied
Régiment d'Infanterie

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

Date	Communes	Subdivisions de région	D'habiter ou de résider
16-4-11	Meurd	Reims	D man

Affecté au 2^e Régiment de Chasse à pied le **3 Octobre 1890**
Matriculé n° 1979
Rappelé sous les drapeaux par la mobilisation
générale du 2 Août 1914. Affecté au Corps le 4 Août 1914
Parti aux armées le 9 Août 1914
Décédé à Verdun le 24 Octobre 1914 à l'hôpital M^{re}
des suites de blessures de guerre compliquées de gangrène gazeuse
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 41^e Régiment d'Infanterie
du 22 août au 18 Septembre 1908.
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 41^e Régiment d'Infanterie
du 18 mai au 2 Juin 1911.
 Passé dans l'armée territoriale le
avis officiel du 27 Janvier 1915

Numéro au contrôle spécial du recrutement : **249**
30

ÉPOQUE À LAQUELLE L'INDIVIDU DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
				1^{er} OCTOBRE
	1908	1918	1924	1930

Blessé aux Éperques le **23 Octobre 1914** et admis à l'hôpital de Verdun le **24 Octobre 1914**
 Campagne contre l'Allemagne du **4 Août 1914** au **24 Octobre 1914**
 A accompli une période d'exercices dans l'Int. C. S. du **1^{er} au 31^{er} 1911**
 du **1^{er} au 31^{er} 1911**
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le

Service de famille

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

MUSCULOSITÉ au recrutement du corps

D'habiter ou de résider

1977

du recrutement :

Classe de mobilisation :

Nom : Joseph Hain

Prénoms :

Surnom :

ÉTAT CIVIL.

Né le 17 Avril 1874, à Combles, canton de Haine, département de Hain, résident à Combles, canton de Haine, département de Hain, profession de cultivateur, fils de François Hain habitant de Hain et de Sablière, domiciliés à Combles, canton de Haine, département de Hain.

N° 34 de tirage dans le canton de Haine.

SIGNALEMENT.

Cheveux châtres, sourcils séparés, yeux gris bleu, front ordinaire, nez prolongé, bouche ordinaire, menton large, visage terreux.

Taille : 1 m. 61 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3, militaire (2) 3.

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon. Dispense en ex. civi de famille

Compris dans la 2 partie de la liste du recrutement cantonal (1 portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Compagnies, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 2 Octobre 1890 au 1^{er} Régiment de Chasse à pied comme appelé pour 1^{er} tour - Service par étapes le 1^{er} Août 1890

Intégrité sous le 1^{er} Régiment de Chasse à pied - 3^e classe

Exempté au disponibilité le 17 Septembre 1890

CRBC, accordé.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active, 1^{er} Régiment de Chasse à pied

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active, 1^{er} Régiment de Chasse à pied

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve, 1^{er} Régiment de Chasse à pied

RECROQUIS 7000

1 OCTOBF 7 908

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 1er octobre 1906

Affecté au 2^e régiment d'infanterie de Remes n° 1691
troupe de réserve de première ligne
à l'occasion de la mobilisation
appelé sous les drapeaux par le mobilisation
général du 2 août 1914. Arrivé au Corps le 4 août 1914
Parti aux armées le 9 août 1914
Secrédi à Verdun le 27 octobre 1914 à l'hôpital M^{me}
des suites de blessures de guerre consécutives de gangrène, gazéuse
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 41^e Rég^t d'infanterie
du 22 août au 18 septembre 1908.
A accompli une 2^e période d'exercices dans l' 41^e Rég^t d'infanterie
du 18 mai au 8 juin 1910

Passé dans l'armée territoriale le
1er janvier 1915

Blessé aux Eparges le 23 octobre 1914 celab d'être à la jambe
 et évacué à l'hôpital de Verdun le 24 octobre 1914

Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 24 octobre 1914
 A accompli une période d'exercices dans l'Int Es du 1^{er} au 31^{er} de
Remes du 10.8.14 au 27.9.14

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
 Libéré du service militaire le

Numéro
 an contrôle
 spécial du
 recrutement.
298
30

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. résidences ou
16-4-14	Menzel	Remes	D

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.		
	la disponibilité de l'armée active.	l'armée de réserve territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.
1906	1908	1 ^{er} OCTOBRE 1918	1930

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : à jour.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

- Naissance - 17 Avril 1884

10 NUM 35084 612 - COMBLESSAC - 1884 - 1884 - Naissances - GREFFE

Madame Marie Louise Gillard
L'an mil huit cent quatre vingt quatre le dix sept avril à midi
du soir par devant nous Maire Jean Marie Maire officier de l'état civil de la
commune de Comblessac canton de Mende arrondissement de Rodez département
d'Aveyron et nous Compars François Marie Mathurin Heurtel age de quatre ans
aux parents demeurant au village de la Griboudeau en cette commune lequel nous
présente un enfant de sexe masculin né pour la septième fois du mariage de son
père et de Marie Anne Gallet sa femme age de vingt neuf ans son père
demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de *Joseph Marie*
L'acte de déclaration et de nomination faite en présence de Sieur Gallet age de cin-
quante cinq ans habitant d'habit demeurant au village de la Griboudeau et de Jean
Marie Heurtel age de soixante ans habitant demeurant au village de la Griboudeau
actuels faits au déclarant et aux témoins qui déclarent ne savoir signer
M. Heurtel
L'an mil huit cent quatre vingt quatre le dix sept avril à

marié à Marie Louise Gillard à Mernel le 24 juin 1912

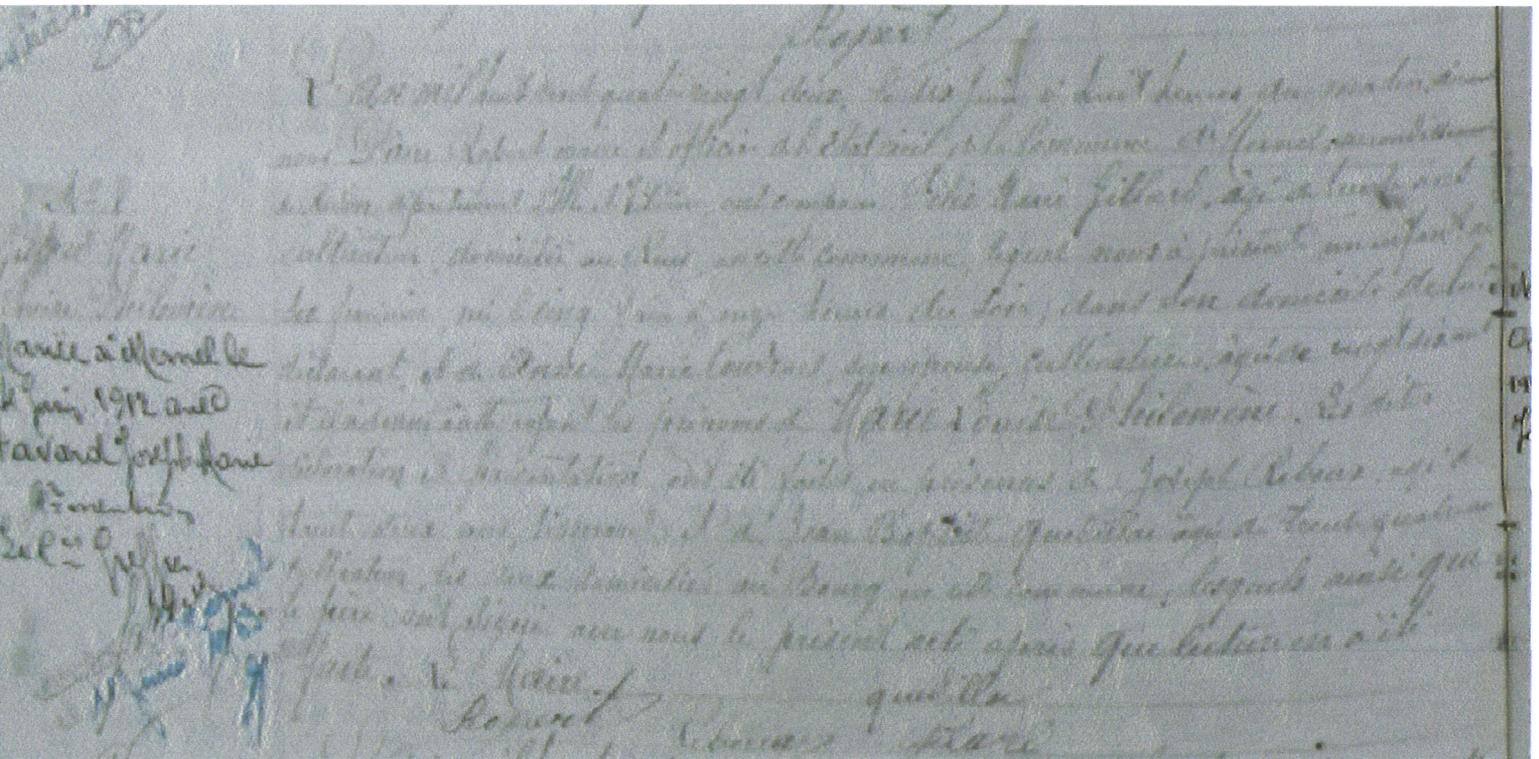
Gillard Marie Laure Philomène

épouse Joseph Mavard 14 juin 1912

Décédée à Mernel le 11 février 1963

née le 5 juin 1882

NUM 35175 494 - MERNEL - 1882 - 1882 - Naissances - GREFFE



née le 1882 le 5 juin

Père : Félix Marie Gillard
Mère : Anne Marie Condrais

Naissance : Joseph Havard
17 Avril 1884 à 7 heures du matin

marie à Marie Louise Gillard
le 26 juin 1912 à Merneul

10 NUM 35084 612 - COMBLESSAC - 1884 - 1884 - Naissances - GREFFE

Joseph Havard
L'an mil huit cent quatre vingt quatre le dix sept mai à six heures
du soir par devant nous Maire Jean Marie Marie officier de l'état civil de la
commune de Comblessac canton de Meaux arrondissement de Reims département
d'Aisne et nous est comparu François Marie Mathurin Havard age de trente deux
ans journalier demeurant au village de la Grehandau en cette commune lequel nous
a présenté un enfant de sexe masculin né pour la septième fois le matin de hier
à six heures et de Marie Louise Habibi son épouse age de vingt neuf ans sans profession
demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Marie
Lors de la déclaration et présentation faite en présence de Pierre Habibi age de cinquante
quatre ans tailleur d'habit demeurant au village de la Grehandau et de Jean
Marie Massé age de vingt ans laboureur demeurant au même lieu de la Grehandau
lecture faite au déclarant et aux témoins qui déclarent ne savoir signer
M. quetley
L'an mil huit cent quatre vingt quatre le dix mai à

17 Avril
Havard
Joseph-Marie
Marie Merneul
François Mathurin
and Marie Louise
17 mai
1884